

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article2997>

**Déclaration des organisations
syndicales suite à la
multilatérale du 15 juin avec la
Ministre de l'ESR : Nous
exigeons le retrait du projet de
Loi de programmation
pluriannuelle de la recherche**

Date de mise en ligne : lundi 15 juin 2020

(LPPR)

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

- ACTUALITES - Dossiers Thématiques - Organismes de Recherche et Enseignement Supérieur - LPPR -

Déclaration des organisations syndicales suite à la multilatérale du 15 juin avec la Ministre de l'ESR : Nous exigeons le retrait du projet de Loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR)

Mme la Ministre, vous entendez faire voter les avis sur la LPPR le 18 juin au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), le 19 au Comité Technique ministériel de l'Enseignement supérieur et de la recherche (CT-MESR) et le 22 au Comité Technique des personnels de statut universitaire (CT-U). Toute cette précipitation pour que le texte soit présenté en Conseil des Ministres le 8 juillet. C'est inacceptable ! [Lire la suite](#)